



Le Conseil Municipal de la Ville de RUELLE SUR TOUVRE se réunira le :

Lundi 22 mars 2021 à 20h00 - Salon du Centre Culturel

L'ordre du jour sera le suivant :

- 01 – Modification du tableau des effectifs – Création d'un emploi d'adjoint du patrimoine à temps complet (35/35<sup>ème</sup>),
- 02 – Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet (Catégorie B),
- 03 – Révision des règles et bénéficiaires pour le versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS),
- 04 – Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP),
- 05 – Approbation du compte de gestion – Budget annexe Maison de Santé – Exercice 2020,
- 06 – Approbation du compte administratif 2020 – Budget annexe de la Maison de Santé,
- 07 – Approbation du compte de gestion budget principal – Exercice 2020,
- 08 – Approbation du compte administratif 2020 – Budget principal,
- 09 – Affectation des résultats de l'exercice 2020 – Budget annexe – Maison de Santé,
- 10 – Affectation des résultats de l'exercice 2020 – Budget principal,
- 11 – Adoption du budget principal – Exercice 2021,
- 12 – Révision de l'autorisation de programme n° AP6-2020 pour l'aménagement du Quartier de Villement,
- 13 – Révision de l'autorisation de programme n° AP7-2020 pour la rénovation de la maternelle Chantefleurs,
- 14 – Révision de l'autorisation de programme n° AP8-2020 pour la construction d'une crèche,
- 15 – Approbation du compte de gestion – Budget annexe Maine-Gagnaud – Exercice 2020,
- 16 – Approbation du compte administratif 2020 – Budget annexe Maine-Gagnaud,
- 17 – Affectation des résultats de l'exercice 2020 – Budget annexe Maine-Gagnaud,
- 18 – Adoption du budget annexe Maine-Gagnaud – Exercice 2021,
- 19 – Montant des dépenses affectées à l'action sociale du personnel sur l'exercice budgétaire 2021,
- 20 – SIVU Enfance Jeunesse – Avis du conseil municipal relatif à la motion déposée par la Commune de l'Isle d'Espagnac,
- 21 – Aménagement de sécurité de la RD23 entre l'échangeur RN 141 et le giratoire RD 23/57 – Demande de subventions
- 22 – Vote des subventions de fonctionnement 2021 aux associations,
- 23 – Vote des subventions sur projet 2021 aux associations ruelloises,
- 24 – Convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipements de voirie sur le domaine public départemental concernant la réalisation d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) sur les routes départementales n° 57 et n° 23,
- 25 – Convention d'attribution d'un fonds de concours pour l'aménagement d'une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB),
- 26 – Acquisition des parcelles cadastrées AD 180 et 88 – Plantier de Villement,
- 27 – Intégration dans le domaine communal de la voirie et des espaces publics rue Wolfgang Mozart – Noalis et le Toit Charentais,
- 28 – Questions diverses.

Compte-tenu du contexte sanitaire et de l'instauration du couvre-feu à 18 heures depuis le 16 janvier 2021, le Conseil Municipal ne sera pas ouvert au public. Il ne se déroulera pas à huis clos car la presse sera présente.